

## FASSAFLOOR SV 472 PRO

### FICHE TECHNIQUE

Chape à base de ciment, fibrée, à séchage rapide et retrait contrôlé, pour sols intérieurs et extérieurs, pompable à la machine



Sols intérieurs/  
extérieurs



En silo



En sac



À la machine

### Les «plus» produits

- Pratique et facile à mettre en œuvre
- Pose des revêtements rapide
- Résistances mécaniques élevées
- Approprié sur des systèmes de chauffage/refroidissement par le sol.
- Pour rénovations et nouvelles constructions
- Fibré

### Composition

FASSAFLOOR SV 472 PRO est un produit pré-mélangé sec à base de liants particuliers, sables classés, fibres anti-retrait et adjuvants spécifiques pour obtenir les caractéristiques de séchage rapide du produit.

### Conditionnement

- En silo
  - Sacs d'env. 25 kg avec protection contre l'humidité
- Selon le pays de destination, certains formats de vente peuvent ne pas être disponibles*

### Domaine d'utilisation

FASSAFLOOR SV 472 PRO est une chape à base de ciment à consistance semi-humide, à prise et séchage rapides, utilisée comme couche de répartition de charge, dans des locaux intérieurs et extérieurs, pour la pose de revêtements en bois, résilients (linoléum, PVC, moquette, LVT, caoutchouc, etc.), matériaux pierreux, carreaux de céramique et de résine.

Grâce aux performances mécaniques élevées, FASSAFLOOR SV 472 PRO est approprié pour la réalisation de chapes dans des bâtiments résidentiels et commerciaux, également destinés à supporter des charges importantes et/ou dans des locaux publics très fréquentés tels que les établissements de santé, les restaurants, les écoles, les gymnases, les magasins et les bureaux.

Il peut être utilisé sur des systèmes de chauffage/refroidissement sans utilisation d'adjuvants supplémentaires. Respecte les indications des principales normes de pose.

## Préparation du support

La surface de pose doit être débarrassée de tous corps étrangers, mécaniquement résistante, dimensionnellement stable, sèche et propre.

Pour la réalisation de chapes de type désolidarisée ou flottante, avant la pose de la chape, les supports irréguliers ou avec des dénivellations importantes doivent être nivelés et mis à hauteur, avec une couche de compensation en utilisant des produits tels que FASSAFLOOR LIGHT 300 ou CALCESTRUZZO CELLULARE ; toute installation hydraulique ou électrique présente doit également être intégrée dans le ravaillage.

## Chape adhérente (Épaisseur minimale de 2 cm)

S'assurer que le support satisfait les conditions requises ci-dessus et qu'il est propre, sans traces d'huile, de cire, de peinture ou de tout autre élément qui pourrait compromettre l'adhérence au support. Prédéposer, le long des parois périphériques et des éléments hors sol, une bande compressible d'une épaisseur de 0,5 à 1 cm et appliquer au pinceau une barbotine de ciment d'accrochage pour favoriser l'adhérence ; cette barbotine est obtenue en gâchant FASSACEM avec le latex AG 15, dilué avec de l'eau selon le rapport 1:3. Effectuer la mise en œuvre de la chape selon la technique du « frais sur frais ».

## Chape flottante (Épaisseur minimale de 3,5 cm)

Procéder à l'application d'un pare-vapeur (épaisseur en fonction de la valeur de  $S_d$ , couche d'air équivalente nécessaire) sur toute la surface de la coulée, en veillant à chevaucher les jonctions sur 10 à 15 cm minimum et à faire remonter la feuille sur les parois à la même hauteur que la bande compressible ; sceller tous les joints avec du ruban adhésif résistant à l'humidité.

Préparer, tout le long des parois du périmètre et autour des éléments verticaux, une bande compressible d'une épaisseur de 0,5 à 1 cm et d'une hauteur au moins égale au niveau fini du sol, y compris le revêtement de finition.

Dans le cas de chapes aussi bien adhérentes que flottantes, un treillis électrosoudé peut être inséré à la moitié environ de l'épaisseur de la chape (voir paragraphe « Recommandations »).

## Chape désolidarisée sous couche isolante

Pour des chapes sur des systèmes d'isolation thermique ou acoustique, tels que SILENS STA 10, appliquer scrupuleusement les matériaux isolants, en respectant les indications de pose des producteurs et en ce qui concerne les isolants acoustiques la norme UNI 11516 « Indications de mise en œuvre des systèmes de plancher flottant pour l'isolation acoustique ».

Si nécessaire, procéder à l'application d'un pare-vapeur (épaisseur en fonction de la valeur de  $S_d$ , couche d'air équivalente nécessaire) sur toute la surface de la coulée, en veillant à chevaucher les jonctions sur 10 à 15 cm minimum et à faire remonter la feuille sur les parois à la même hauteur que la bande compressible ; sceller tous les joints avec du ruban adhésif résistant à l'humidité.

Préparer, tout le long des parois du périmètre et autour des éléments verticaux, une bande compressible d'une épaisseur de 0,5 à 1 cm et d'une hauteur au moins égale au niveau fini du sol, y compris le revêtement de finition.

L'épaisseur de la chape devra être dimensionnée en fonction de la compressibilité, de l'épaisseur de l'isolant, de l'utilisation finale et du type de revêtement utilisé.

En outre, il est conseillé de positionner un treillis électrosoudé à l'intérieur de la chape (voir paragraphe « Recommandations »).

## Chape avec chauffage/refroidissement

En présence d'un système radiant, s'assurer que tous les panneaux sont stables, adhérent au support et sont disposés côte à côte jusqu'à la bande compressible périmétrique, afin d'éviter les ponts thermiques.

Comme prévu par la norme EN 1264-4, avant la pose de la chape, les circuits de chauffage doivent être soumis au contrôle d'étanchéité par essai de pression d'eau.

En outre, il est conseillé de positionner un treillis électrosoudé à l'intérieur de la chape, en veillant à la fixer convenablement aux panneaux radiants. Généralement le treillis aura des mailles de 50x50 mm avec épaisseur de la barre d'armature de 2 mm et devra être interrompu à la hauteur des joints de dilatation.

## Mise en œuvre

Pour mélanger le produit, utiliser :

- malaxeur horizontal type FASSA MEC 30 TRIPHASÉ ;
- malaxeur automatique à pression ;
- bétonnière ;
- malaxeur planétaire.

Le produit en vrac est fourni avec un silo à écoulement gravitaire avec une vis sans fin d'extraction inclinée (L150) asservie avec un débit d'environ 150 litres/minute (environ 9 mètres cubes/heure avec fonctionnement continu). Cela réduit considérablement l'effort physique de l'opérateur préposé au chargement du malaxeur automatique et augmente la production quotidienne de chape réalisée.

Régler l'eau de manière à obtenir une gâchée de consistance « semi-humide ». Le bon dosage de l'eau consiste à ajouter au mélange un contenu de liquide suffisant pour permettre son compactage ; des doses plus élevées d'eau allongent les temps de séchage du produit, tandis que des doses plus petites peuvent provoquer des phénomènes de « brûlure » du produit. L'utilisateur doit évaluer le bon dosage d'eau en fonction du système de mélange utilisé et des conditions de température et d'humidité du chantier.

Réaliser les bandes de niveau, faire couler le matériau, puis exécuter les opérations de nivellement, dressage à la règle, compactage et talochage avec soin pour éviter tous phénomènes de « brûlures » du matériau, ayant comme conséquence une détérioration des résistances mécaniques. Si des épaisseurs élevées sont nécessaires, couler la chape en couches, en compactant bien chaque couche individuellement. En présence de tuyaux ou de gaines, l'on doit insérer un treillis métallique, en assurant une épaisseur appropriée au-dessus de ceux-ci. La chape bien compactée est ensuite finie avec une taloche en plastique ou avec une machine à disque rotatif. La surface doit se compacter jusqu'à ce qu'elle atteigne une surface à pores fermés sans aucune remontée d'eau.

En cas d'arrêt des travaux, réaliser la reprise de bétonnage en insérant dans la chape, coupée perpendiculairement, un treillis d'armature ou des morceaux de tige en fer et en connectant les coulées avec une barbotine d'ancrage obtenue en mélangeant FASSACEM avec le latex AG 15 dilué avec de l'eau selon le rapport 1:3 ou bien FASSAFLOOR EPOXY REPAIR, en adoptant dans les deux cas la technique du « frais sur frais ».

Pour la pose de revêtements en céramique ou en pierre, nous conseillons d'utiliser notre mortier-colle AZ 59 FLEX, AT 99 MAXYFLEX, FASSACOL EASYLIGHT S2, AD 8 mélangé avec FASSACOL LATEX S2. S'il est nécessaire d'utiliser des produits à prise rapide, RAPID MAXI S1.

Pour la pose d'un sol en bois, nous conseillons notre produit ADYWOOD 2K, colle bicomposante époxy-polyuréthane ou ADYWOOD MS, colle monocomposante silane pour la pose de sols en bois.

Pour la pose d'un sol résilient, nous conseillons notre produit ADYTEX RS, colle monocomposante acrylique ou ADYTEX 2K, colle époxy-polyuréthane hautes performances.

Le choix du produit se fera en fonction du format et du type de revêtement prévu.

Dans tous les cas, procéder à la pose du revêtement uniquement après avoir vérifié la compatibilité du support conformément aux normes de pose en vigueur.

## Cycle de mise en fonctionnement de Planchers réversibles à eau basse température

Après une période de stabilisation d'au moins 7 jours, le démarrage devra être exécuté conformément aux prescriptions de la norme EN 1264-4 ou en respectant les indications suivantes :

- le premier chauffage commence avec une température de refoulement de l'eau de 20-25 °C, qui doit rester constante pendant 3 jours ;
- par la suite la température d'entrée de l'eau devra être augmentée quotidiennement de 5 °C, jusqu'à ce que la température maximale d'utilisation prévue soit atteinte ;
- cette température doit être maintenue pendant 5 jours pour une épaisseur allant jusqu'à 55 mm ; pour chaque 5 mm d'épaisseur, le temps d'attente sera augmenté d'un jour ;
- ensuite la température de l'eau d'entrée doit être réduite de 10 °C par jour jusqu'à ce que la température initiale soit atteinte ;
- pendant la période de mise en fonction initiale du système, vérifier la ventilation des locaux en évitant la formation de courants d'air.

Il est toujours recommandé de mettre en fonction l'installation avant de coller tout type de sol, afin de faire apparaître sur la chape toutes fissures dues à des accumulations de contraintes dérivant de dilatations thermiques ; la pose du revêtement doit avoir lieu quand la chape s'est refroidie.

## Disposition de joints de fractionnement

- Des joints de fractionnement doivent être réalisés sur la chape (au moins 1/3 de l'épaisseur) ; en principe les joints doivent diviser la surface en mailles carrées ou rectangulaires, et doivent donc être réalisés en correspondance des ouvertures dans les murs, saillies ou locaux de géométrie irrégulière (type « L » ou « U », etc.).
- Les joints seront réalisés en coupant la chape pendant la mise en œuvre sans interrompre l'éventuel treillis de renfort marouflé dans la chape ; le treillis doit être interrompu en présence de joints de dilatation sur la chape radiante ou en correspondance avec les joints structuraux.
- En intérieur, la surface maximale ininterrompue doit être d'environ 40 m<sup>2</sup> ; uniquement pour les chapes désolidarisées ou flottantes, à l'exception des chapes avec système de chauffage/refroidissement marouflé, dans le cas de surfaces à géométrie régulière (carrée ou rectangulaire), ces dimensions peuvent être dépassées avec un rapport de longueur maximum de 2 à 1 et le côté le plus long inférieur à pas 8 mètres.
- Dans un environnement extérieur, la surface maximale doit être conforme aux normes de pose en vigueur.
- Les joints structuraux doivent être signalés sur la chape.

Pour la distribution des joints en présence de géométries particulières, il est opportun de respecter les indications du concepteur ou de consulter le service d'assistance technique Fassa.

## Recommandations

- Produit conseillé à un utilisateur expert.
- Toujours consulter la fiche de sécurité avant l'utilisation.
- Le produit frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Normalement une température de +5 °C est conseillée comme valeur minimale pour l'application et pour un bon durcissement du produit. Par températures inférieures la prise serait excessivement retardée et en dessous de 0 °C le produit encore frais ou pas durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel.
- Ne pas mettre en œuvre FASSAFLOOR SV 472 PRO par températures supérieures à +30 °C.
- Éviter les courants d'air et l'exposition solaire intense pendant les premières 48 heures après la mise en œuvre (il est recommandé pendant l'été de placer sur toutes les ouvertures des toiles d'ombrage foncées). A partir du troisième jour aérer les locaux pour favoriser le séchage et le durcissement optimal de la chape.
- Poser les sols en bois, résilients et stratifiés uniquement après avoir vérifié avec un hygromètre à carbure que l'humidité est  $\leq 2\%$ .
- La pose de sols en bois, résilients et stratifiés sur des chapes réalisées avec des systèmes de chauffage par le sol exige une humidité résiduelle  $\leq 1,7\%$ .
- Poser les revêtements en pierre uniquement après avoir vérifié avec un hygromètre à carbure que l'humidité est  $\leq 3\%$  ou  $\leq 2\%$  pour les matériaux sensibles à l'humidité.
- Pour exécuter la mesure de l'humidité résiduelle à l'aide d'un hygromètre à carbure, le contenu présumé d'humidité de la chape doit être inférieur à 3 % ; introduire dans la bouteille un échantillon de 50 grammes et une ampoule de carbure de calcium. La lecture devra être effectuée 20 minutes après le début de l'essai sur l'échelle correspondante à 50 grammes ou au moyen des échelles spécifiques de conversion fournies avec l'instrument. Les instruments de type électrique peuvent fournir des valeurs peu précises.
- La pose dans les règles de l'art d'un sol carrelé sur une chape à base de ciment ne peut être réalisée que lorsque le taux d'humidité résiduelle est  $\leq 3\%$ .
- Pour la réalisation de chapes flottantes sur pare-vapeur, destinées à la pose de sols de faible épaisseur en général et/ou de type résilient, l'épaisseur minimale doit être d'au moins 4 cm en marouflant un treillis métallique d'armure placé au milieu de la chape.
- Il convient de rappeler que pour la pose de revêtements sensibles à l'humidité (bois, résilients, etc.), le pare-vapeur doit posséder une S<sub>d</sub> (épaisseur de la couche d'air équivalente) conforme aux prescriptions des normes de pose correspondantes.
- En fonction du domaine d'application, de l'épaisseur utile, de la compressibilité des matériaux isolants, des géométries des surfaces et du type de revêtement, on peut évaluer l'utilisation d'un treillis électrosoudé à l'intérieur de la chape. Généralement le treillis aura des mailles de 50x50 mm avec épaisseur de la barre d'armature de 2 mm et devra être interrompu à la hauteur des joints de dilatation.
- La mise en œuvre sur des systèmes de chauffage par le sol n'exige pas l'utilisation d'agents fluidifiants puisqu'ils sont déjà contenus dans la formulation du produit.
- Pour la pose sur des systèmes de chauffage par le sol, nous conseillons une épaisseur minimale de 3 cm au-dessus du tuyau.
- En plus de ce qui est indiqué au paragraphe « Préparation du support », nous précisons que les chapes adhérentes ne peuvent être réalisées que sur des supports sains, compacts, sans fissures et avec une humidité résiduelle inférieure à celle requise pour la pose suivante du revêtement prévu.
- Pour la réalisation de chapes à l'extérieur, l'épaisseur du joint périphérique doit être indiquée par le concepteur et ne doit en aucun cas être inférieure à 10 mm.

**FASSAFLOOR SV 472 PRO doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits, exception faite pour le latex AG 15 et les fibres FIBER MST 20.**

## Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur l'emballage. Une fois le produit périmé, il doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

## Qualité

FASSAFLOOR SV 472 PRO est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

## Données techniques

|                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Masse volumique de la poudre                                                                                                                                                         | env. 1.500 kg/m <sup>3</sup>                                                                                                                                                                 |
| Épaisseur minimale d'application                                                                                                                                                     | 20 mm ancré                                                                                                                                                                                  |
|                                                                                                                                                                                      | 35 mm désolidarisé                                                                                                                                                                           |
| Eau de gâchage                                                                                                                                                                       | 4,8-6,8%                                                                                                                                                                                     |
| Rendement (variable en fonction du degré de compactage)                                                                                                                              | env. 19 kg/m <sup>2</sup> avec épaisseur de 10 mm                                                                                                                                            |
| Masse volumique du produit durci (variable en fonction du degré de compactage)                                                                                                       | env. 2.050 kg/m <sup>3</sup>                                                                                                                                                                 |
| pH                                                                                                                                                                                   | alcalin                                                                                                                                                                                      |
| Durée d'utilisation à +20 °C                                                                                                                                                         | env. 60 minutes                                                                                                                                                                              |
| Temps de séchage indicatif à + 20 °C et 65 % H.R. pour une chape de 40 mm d'épaisseur                                                                                                | 48 heures pour carreaux céramiques en général ; 10 jours pour humidité résiduelle inférieure au 2 % ;<br>par températures inférieures et/ou H.R. supérieure, les temps de séchage augmentent |
| Coefficient de conductivité thermique (EN ISO 10456)                                                                                                                                 | $\lambda = 1,35 \text{ W/(m}\cdot\text{K)}$ (valeur tabulée)                                                                                                                                 |
| Chaleur spécifique (EN ISO 10456)                                                                                                                                                    | 1 KJ/(kg·K) (valeur tabulée)                                                                                                                                                                 |
| Facteur de résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (EN ISO 10456)                                                                                                               | 60 conditions humides, 100 conditions sèches (valeur tabulée)                                                                                                                                |
| Résistance aux contraintes parallèles à la surface de pose (UNI 10827)                                                                                                               | $\geq 1,6 \text{ N/mm}^2$                                                                                                                                                                    |
| Résistance à la flexion après 28 jours (EN 13892-2)*                                                                                                                                 | $\geq 6 \text{ N/mm}^2$                                                                                                                                                                      |
| Résistance à la compression après 28 jours (EN 13892-2)*                                                                                                                             | $\geq 30 \text{ N/mm}^2$                                                                                                                                                                     |
| Délai avant ouverture au passage à +20 °C                                                                                                                                            | env. 12 heures                                                                                                                                                                               |
| Réaction au feu                                                                                                                                                                      | A1 fl                                                                                                                                                                                        |
| Conforme à la norme EN 13813                                                                                                                                                         | CT-C30-F6                                                                                                                                                                                    |
| (*) Les éprouvettes pour les résistances mécaniques sont préparées dans des conditions de laboratoire, selon une procédure spécifique conforme à la norme de référence (EN 13892-1). |                                                                                                                                                                                              |

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structural ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services «Assistance technique» et «Recherche, Développement et Système Qualité» de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: [area.tecnica@fassabortolo.com](mailto:area.tecnica@fassabortolo.com), ES: [asistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:asistencia.tecnica@fassabortolo.com), PT: [assistencia.tecnica@fassabortolo.com](mailto:assistencia.tecnica@fassabortolo.com), FR: [bureau.technique@fassabortolo.fr](mailto:bureau.technique@fassabortolo.fr), UK: [technical.assistance@fassabortolo.com](mailto:technical.assistance@fassabortolo.com)).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.